## ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES DU 15 MARS

# MESURES D'HYGIÈNE EXCEPTIONNELLES DANS LES BUREAUX DE VOTE

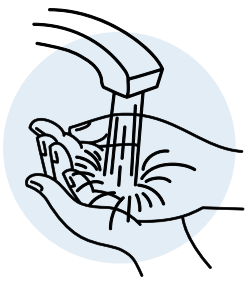

Une **signalétique d'accès aux sanitaires** est prévue pour les personnes souhaitant se laver les mains au savon traditionnel.

Si besoin, des **gels hydroalcooliques** sont mis à la disposition du public à l'entrée des bureaux de vote.

Des **affiches rappelant les bons gestes à adopter** sont apposées à l'entrée de chaque bureau de vote.

Les **salles et le matériel de vote (poignées de porte, tables, chaises, isoloirs) sont désinfectés**, avant ouverture et après fermeture du bureau de vote.

Les **votants sont invités à utiliser les bulletins** de vote reçus dans leurs boîtes aux lettres ainsi qu'un **stylo personnel bleu ou noir indélibile.**

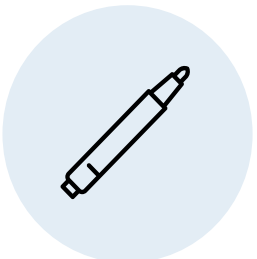

Les **stylos mis à disposition** dans les bureaux de vote sont **désinfectés** après chaque utilisation.

Des **gants sont remis aux scrutateurs** pour les opérations de dépouillement.

Ville de
beauchamp

ville-beauchamp.fr